



# PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Blois, le 11 mai 2022

LE PRÉFET

à

Mesdames et Messieurs  
Les Maires de Loir-et-Cher

**Objet : Passage du niveau de risque Influenza aviaire hautement pathogène de « élevé » à « modéré » sur une partie du territoire national.**

Mesdames, Messieurs les Maires

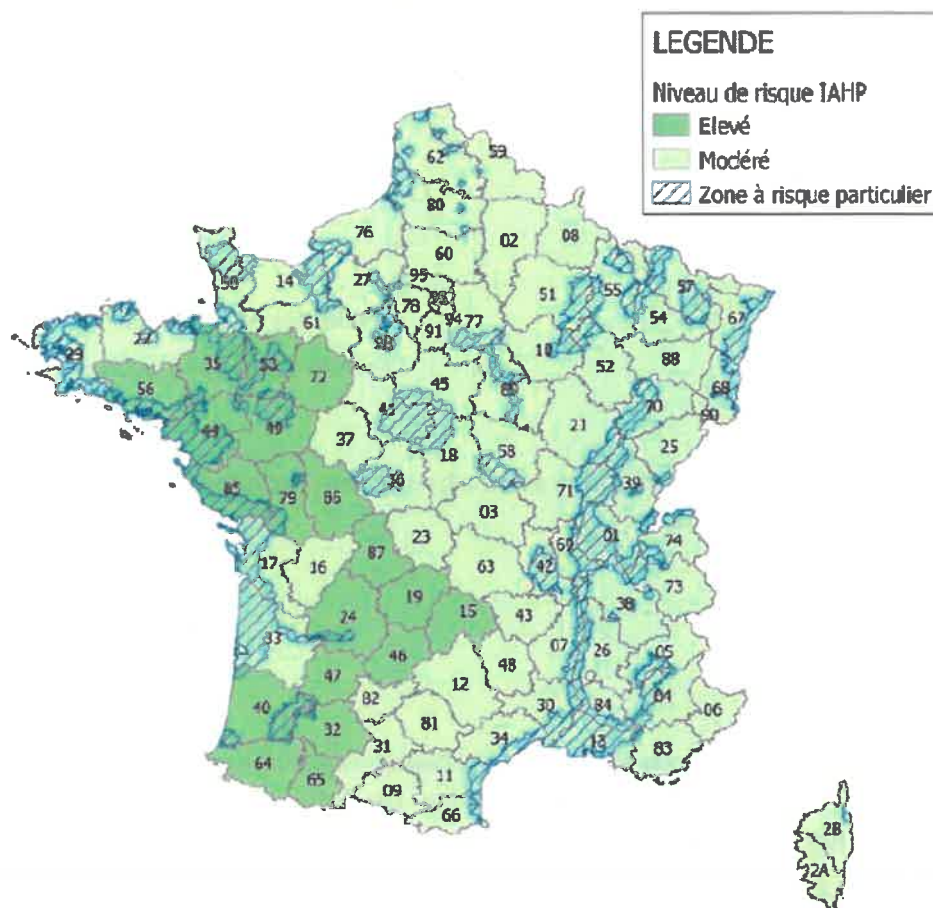
L'évolution favorable de la situation nationale liée à l'épizootie d'influenza aviaire a conduit le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation à abaisser le niveau de risque, et ainsi à lever l'obligation de mise à l'abri des volailles sur une grande partie du territoire.

Dans ce contexte, Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a décidé d'adapter le niveau de risque et de moduler en fonction des zonages géographiques par un arrêté publié le 10 mai au Journal Officiel :

- **Le niveau de risque d'influenza aviaire est maintenu « élevé » dans les départements plus particulièrement concernés lors de l'épizootie 2021-2022 par des foyers IAHP en élevage et dans les départements adjacents aux départements où la situation sanitaire est évolutive. Dix-neuf départements sont concernés (voir carte ci-dessous) ;**
- **Le niveau de risque est abaissé à « modéré » sur le reste du territoire métropolitain. Ce passage en niveau de risque « modéré » implique le maintien de la mise à l'abri des volailles uniquement dans les zones à risque particulier, comme la Sologne et les zones réglementées prises par arrêtés préfectoraux au regard de l'influenza aviaire encore en vigueur.**

En dehors de ces zones, les volailles peuvent à nouveau sortir, et les restrictions de déplacements et les interdictions de rassemblements d'oiseaux sont levées.

**Les nouveaux niveaux de risque en matière d'influenza aviaire hautement pathogène en France métropolitaine à compter du 10 mai 2022**



Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet, par délégation,  
La directrice départementale  
de l'emploi, du travail, des solidarités  
et de la protection des populations,

  
Christine GUÉRIN